



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE NOUVELLE**

DELIBERATION N° 37

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2019 : COMMUNE NOUVELLE VILLEDIEU-LES POELES- ROUFFIGNY : COMMUNE, EAU, ASSAINISSEMENT, LOTISSEMENT CACQUEVEL

Date de la convocation : 05/06/2020 Date d’Affichage : 22/06/20 au 06/07/2020 Date Notification : 22/06/2020
 Nombre de membres : * en exercice : 29 * Présents : 28 * Votants : 29

Séance ordinaire du lundi 15 juin 2020
 L’an deux mil vingt le lundi 15 juin 2020 à 20 h 30

Les Membres du Conseil municipal de la Commune Nouvelle dûment convoqués, se sont réunis exceptionnellement à la salle des fêtes de la commune historique de Villedieu-les-Poêles, sous la présidence de Monsieur Philippe LEMAÎTRE, Maire de la C.N VILLEDIEU-LES-POELES – ROUFFIGNY.

Etaient présents (P) – Absents (A) – Excusés (E) – Représentés (R)

Philippe LEMAÎTRE	P	Guy ARTHUR	P	Damien PELOSO	P	Gilles GUERARD	P
Frédéric LEMONNIER	P	Liliane GARNIER	P	A-Marie LAUNER-COSIALLS	P	Chantal MESNIL	P
Véronique BOURDIN	P	Valérie BIDET	P	Christophe DELAUNAY	P	Yves SESBOUE	P
Francis LANGELIER	P	M-Odile LAURANSON	P	Marie-Josèphe LEMONCHOIS	P	Sylvie HAUDIQUERT	P
Sophie DALISSON	P	Nicolas GUILLAUME	P	Christian METTE	P	Stéphane VILLESPEA	P
Thierry POIRIER	P	Camille PIGEON	P	Christine LUCAS DZEN	R		
Véronique DARMAILLACQ	P	Jean LUCAS	P	Benoît LECOT	P		
Pierre HENNEQUIN	P	Ghislaine HUE	P	Martine LEMOINE	P		

AVAIENT DONNÉ POUVOIR :

Madame Christine LUCAS DZEN à Madame Véronique BOURDIN

ABSENTS : Néant

Monsieur Guy ARTHUR conformément à l’article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire.

DELIBERATION N° 37

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2019 : COMMUNE NOUVELLE VILLEDIEU-LES POELES- ROUFFIGNY : COMMUNE, EAU, ASSAINISSEMENT, LOTISSEMENT CACQUEVEL

Monsieur Le Maire demande de bien vouloir prendre connaissance des comptes de gestion 2019 de la commune nouvelle Villedieu-les-Poêles-Rouffigny : Commune, Eau, Assainissement, Lotissement Cacquevel ci-joints annexés.

Monsieur Le Maire demande à Madame MOTUS de présenter les Comptes de Gestion 2019 de la commune nouvelle Villedieu-les-Poêles-Rouffigny : Commune, Eau, Assainissement, Lotissement Cacquevel ci-joints annexés.

Après s'être fait présenter les Budgets Primitifs 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir pris acte des Comptes Administratifs de l'exercice 2019 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité, (29)***

- **STATUE** sur l'ensemble des budgets du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, Commune, Eau, Assainissement, Lotissement Cacquevel,
- **STATUE** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- **STATUE** sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- **STATUE** sur la comptabilité des valeurs inactives,
- **ARRETE** les résultats définitifs, tels que dans les Comptes de Gestion,
- **ARRETE** les résultats définitifs avec les reports des exercices précédents figurant au bilan de l'exercice de l'année 2018 et les restes à réaliser de l'exercice de l'année 2019, tels que dans les Comptes de Gestion 2019,

AR-Préfecture de Saint Lo

050-200054732-20200618-502-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 18-06-2020

Publication le : 18-06-2020



Le Premier Adjoint,

Frédéric LEMONNIER